

Gland, le 16 décembre 2016

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 15 décembre 2016**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 13 relatif au projet de budget pour l'exercice 2017;
ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

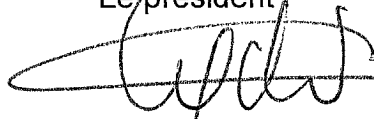
- I. que le projet de budget de l'exercice 2017 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 1'114'449.- et une marge brute d'autofinancement de CHF 2'529'874.- est accepté.

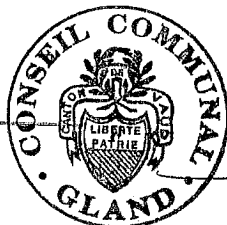
"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

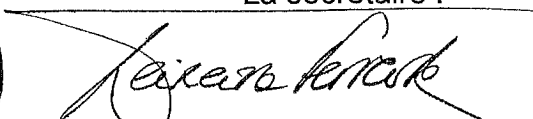
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président


Christian GANDER



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA